

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGO GLÄTTMITTEL KONZENTRAT**

Date de révision: 25.04.2023

Code du produit: 680701000

Page 1 de 11

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

EGO GLÄTTMITTEL KONZENTRAT

Groupe du produit: matière auxiliaires

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Solution de lissage

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	EGO Dichtstoffwerke GmbH & Co. Betriebs KG	
Rue:	Kaltenbrunn 27	
Lieu:	D-82467 Garmisch-Partenkirchen	
Téléphone:	+49 (0)8821 956 90	Téléfax: +49 (0)8821 956 990
e-mail:	info@ego.de	
Interlocuteur:	Laboratoire	Téléphone: +49 (0)8821 956 960
e-mail:	EGO-Labor@ego.de	
Internet:	www.ego.de	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +49 (0)8821 956 960 (Lu-Je: 9-16 heures, Ve: 9-13 heures)  
en allemand et anglais

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**Eye Irrit. 2; H319  
Skin Sens. 1; H317

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

**Mention** Attention  
**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.**Conseils de prudence**P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGO GLÄTTMITTEL KONZENTRAT**

Date de révision: 25.04.2023

Code du produit: 680701000

Page 2 de 11

**2.3. Autres dangers**

Aucun à notre connaissance.

Ne contient pas de substances PBT ou vPvB.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Mélange composé des substances suivantes avec additifs inoffensifs.

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
68891-38-3	Alcools en C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium			< 2 %
	500-234-8		01-2119488639-16	
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H315 H318 H412			
68411-30-3	Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts			< 1,5 %
	270-115-0		01-2119489428-22	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3; H302 H315 H318 H412			
	Amides, C8-18 (même numérotés) et C18-non saturés, N,N-bis (hydroxyéthyle)			< 1,5 %
	931-329-6			
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H318 H411			
2682-20-4	2-Methyl-2H-isothiazol-3-on			< 0,003 %
	220-239-6			
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1, STOT SE 3, Aquatic Acute 1; H331 H302 H314 H317 H335 H400			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
68411-30-3	270-115-0	Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts	< 1,5 %
	dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >2000 mg/kg		
	931-329-6	Amides, C8-18 (même numérotés) et C18-non saturés, N,N-bis (hydroxyéthyle)	< 1,5 %
	par voie orale: DL50 = >2000 mg/kg		
2682-20-4	220-239-6	2-Methyl-2H-isothiazol-3-on	< 0,003 %
	par inhalation: ATE = 3 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); par voie orale: ATE = 500 mg/kg		

**Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004**

< 5 % agents de surface anioniques, < 5 % agents de surface non ioniques, agents conservateurs (METHYLISOTHIAZOLINONE, BENZISOTHIAZOLINONE, 2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol).

**Information supplémentaire**

Ce produit ne contient aucune substance extrêmement préoccupante (SVHC) à déclarer répertoriée dans un concentration de  $\geq 0,1\%$  [article 59 du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)]

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des mesures de premiers secours****Indications générales**

Enlever les vêtements contaminés. Si des symptômes d'irritation se développent, requérir une assistance

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGO GLÄTTMITTEL KONZENTRAT**

Date de révision: 25.04.2023

Code du produit: 680701000

Page 3 de 11

médicale.

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Laver avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire.

**Après ingestion**

Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons.

Rincer la bouche avec de l'eau. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

effets irritants

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter de façon symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Le produit lui-même ne brûle pas.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

**Information supplémentaire**

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

**Pour les non-secouristes**

Éloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel

**Pour les secouristes**

Utiliser un équipement de protection individuel

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter l'extension de la surface (p.e. par bac de rétention ou barrières à huile). Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGO GLÄTTMITTEL KONZENTRAT**

Date de révision: 25.04.2023

Code du produit: 680701000

Page 4 de 11

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

**Pour le nettoyage**

Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé).

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

**Autres informations**

Stocker dans des récipients appropriés pour l'élimination. Ventiler la zone touchée.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir également section 8, 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale. Conserver à l'écart de toute source d'ignition -

Ne pas fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**Préventions des incendies et explosion**

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**Information supplémentaire**

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

**Conseils pour le stockage en commun**

Pas de précautions spéciales.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Solution de lissage

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGO GLÄTTMITTEL KONZENTRAT**

Date de révision: 25.04.2023

Code du produit: 680701000

Page 5 de 11

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
68411-30-3	Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	12 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	12 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	170 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	85 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,85 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	3 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	3 mg/m <sup>3</sup>
	Amides, C8-18 (même numérotés) et C18-non saturés, N,N-bis (hydroxyéthyle)			
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	4,16 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	73,4 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	6,25 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	2,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	21,73 mg/m <sup>3</sup>

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	Valeur
	Milieu environnemental	
68411-30-3	Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts	
Sol		35 mg/kg
Sédiment marin		8,1 mg/kg
Sédiment d'eau douce		8,1 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		3,43 mg/l
Eau de mer		0,0268 mg/l
Eau douce		0,268 mg/l
	Amides, C8-18 (même numérotés) et C18-non saturés, N,N-bis (hydroxyéthyle)	
Sol		0,0348 mg/kg
Sédiment marin		0,0195 mg/kg
Sédiment d'eau douce		0,195 mg/kg
Eau de mer		0,0007 mg/l
Eau douce		0,007 mg/l

**Conseils supplémentaires**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGO GLÄTTMITTEL KONZENTRAT**

Date de révision: 25.04.2023

Code du produit: 680701000

Page 6 de 11

**Protection des mains**

Gants de protection conformes à EN 374.

0,4 mm caoutchouc butyle &gt;120 minutes

Veillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

**Protection de la peau**

Protection corporelle: non indispensable.

**Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

**Protection contre les risques thermiques**

Ne pas chauffer le produit.

En cas d'incendie: Vêtements résistant au feu

Gants résistant aux basses températures: non demandé

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Voir également section 6, 7

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:	incolore	
Odeur:	Savon.	
Point de fusion/point de congélation:		indéterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		indéterminé
Inflammabilité:		non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		non applicable
Limite supérieure d'explosivité:		non applicable
Point d'éclair:		non applicable
Température de décomposition:		non applicable
pH-Valeur:		env. 5,5
Hydrosolubilité:	complètement miscible	
Coefficient de partage n-octanol/eau:		indéterminé
Pression de vapeur:		indéterminé
Densité:		indéterminé
Densité apparente:		indéterminé
Densité de vapeur relative:		Sans rapport
Caractéristiques des particules:		non applicable

**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique**

Propriétés comburantes

non

**Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation:

Sans rapport

Viscosité dynamique:

indéterminé

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.2. Stabilité chimique**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGO GLÄTTMITTEL KONZENTRAT**

Date de révision: 25.04.2023

Code du produit: 680701000

Page 7 de 11

Stable à température et pression ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.4. Conditions à éviter**

Pas de dangers particuliers à signaler.

**10.5. Matières incompatibles**

Sans rapport

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition en utilisation conforme.

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Absence de données toxicologiques.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
68411-30-3	Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts				
	orale	DL50 >2000 mg/kg	rat	OCDE Ligne directrice 401	
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	rat	OCDE Ligne directrice 402	
	Amides, C8-18 (même numérotés) et C18-non saturés, N,N-bis (hydroxyéthyle)				
	orale	DL50 >2000 mg/kg	lapin		
2682-20-4	2-Methyl-2H-isothiazol-3-on				
	orale	ATE 500 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 3 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,5 mg/l			

**Irritation et corrosivité**

Provoque une grave irritation des yeux.

**Effets sensibilisants**

Peut causer des réactions allergiques cutanées.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Contact avec la peau

**11.2. Informations sur les autres dangers**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGO GLÄTTMITTEL KONZENTRAT**

Date de révision: 25.04.2023

Code du produit: 680701000

Page 8 de 11

**Information supplémentaire**

Pas d'information toxicologique disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
68411-30-3	Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivs., sodium salts					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >1-10 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)	OCDE Ligne directrice 202	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >1-10 mg/l	48 h	Daphnia magna		
	Amides, C8-18 (même numérotés) et C18-non saturés, N,N-bis (hydroxyéthyle)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 4,9 mg/l	96 h	Danio rerio (poisson zèbre)		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 3,2 mg/l	48 h	Daphnia magna		
	Toxicité pour les poissons	NOEC 2,0 mg/l	4 d	Danio rerio (poisson zèbre)		

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit est biodégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Selon l'expérience n'est pas prévisible

**12.4. Mobilité dans le sol**

Une substance qui fuit peut pénétrer dans le sol et entraîner une contamination du sol et des eaux souterraines.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Les résidus de produit doivent être éliminés conformément à la directive sur les déchets 2008/98 / CE ainsi qu'aux réglementations nationales et régionales. Pour ce produit, aucun numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets (AVV) ne peut être spécifié, car seule l'utilisation prévue par le consommateur permet une attribution. Le numéro de code de déchet doit être déterminé au sein de l'UE en concertation avec l'entreprise d'élimination.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

200129 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf section 15 01); détergents contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGO GLÄTTMITTEL KONZENTRAT**

Date de révision: 25.04.2023

Code du produit: 680701000

Page 9 de 11

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGO GLÄTTMITTEL KONZENTRAT**

Date de révision: 25.04.2023

Code du produit: 680701000

Page 10 de 11

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

2004/42/CE (COV):

Sans rapport

**Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,3,4,5,6,7,8,9,11,12,15,16.

**Abréviations et acronymes**

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**EGO GLÄTTMITTEL KONZENTRAT**

Date de révision: 25.04.2023

Code du produit: 680701000

Page 11 de 11

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

VOC: Volatile Organic Compounds

SVHC: Substance of Very High Concern

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*